

SOLVAC

SOCIETE ANONYME
Rue de Ransbeek 310 - B-1120 Bruxelles - Belgique
Tél. + 32 2 264 21 11
External Communications and Investor Relations
Tél. + 32 2 264 15 01

Communiqué de Presse

INFORMATION REGLEMENTEE

Embargo : 13 décembre 2013 à 17 h 50 (Bruxelles)

SOLVAC S.A. DIVIDENDE TOTAL 2013 EN HAUSSE DE 4,2 %

Le Conseil d'Administration de SOLVAC S.A. a décidé de mettre en paiement un second acompte de dividende. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale, cet acompte vaudra solde pour l'exercice 2013.

Ce second acompte, qui sera mis en paiement le 27 décembre 2013, s'élève à 2,00 EUR brut par action.

Compte tenu du premier acompte décidé en août, le dividende total est en hausse de 4,2 % par rapport à celui de l'exercice précédent, à savoir 4,53 EUR brut par action.

Dividende brut (en EUR)	2012	2013
1^{er} acompte	2,72	2,72
2^{ème} acompte	1,81	2,00
TOTAAL	4,53	4,72

Cette évolution est conforme à celle du dividende de SOLVAY S.A. (exercice 2012 par rapport à l'exercice 2011).

En Bourse, les actions se traiteront "dividende détaché" à partir du 17 décembre 2013.